



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**KARATÉ**

*Le Président*

Montrouge, le 29 avril 2020.

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,  
Mesdames, Messieurs les Professeur(e)s,

Cette période de crise sanitaire sans précédent que nous traversons nous a contraints à stopper toutes nos activités. Comme moi, vous avez pris connaissance de la déclaration du Premier ministre concernant le calendrier du déconfinement, une avancée prudente par délai de 3 semaines. Nous aurons plus de précisions le 2 juin concernant le rassemblement des personnes en lieu fermé.

La reprise des matchs et compétitions est annoncée pour début septembre 2020, alors pour les clubs à quelle échéance dès lors peut-on espérer entrevoir la fin de cette épreuve, je sais vos questionnements, légitimes que je partage.

Je tiens avec le bureau exécutif vous témoigner tout notre soutien. Comme vous, j'attends impatiemment la reprise de toutes nos activités.

En conséquence, afin de pouvoir organiser la rentrée de la saison sportive, tous les clubs seront exonérés de la cotisation fédérale 2020/2021.

Cette cotisation est perçue par les Ligues Régionales qui la redistribuent aux Comités Départementaux et aux Zone Interdépartementales pour organiser les activités. En contrepartie, la Fédération paiera le montant de vos cotisations aux Ligues Régionales pour tous les organes déconcentrés afin d'organiser la rentrée 2020/2021 avec succès.

Dans l'attente, je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous informer sur les différents stades de la reprise que nous indiquera le gouvernement.

Je vous prie de recevoir tous mes encouragements et mon dévouement pour votre retour.

Le Président  
Francis DIDIER

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KARATÉ**  
Secrétariat du Président  
39, Rue Barbès, 92120 Montrouge  
☎ 01.41.17.44.40  
secretariat@ffkarate.fr